





# Présence du Délégué à la Cohésion **Police Population** de la Police nationale

Que vous soyez un particulier ou un professionel face à un conflit, une difficulté, une question, venez à la rencontre du DCPP du Commissariat de Police de Roanne. Il est à votre écoute en mairie.

# Permanence gratuite 1 fois par mois en mairie

avec ou sans rendez-vous

#### Contacts:

dipn42-roanne-dcpp@interieur.gouv.fr 06 73 92 08 05 - 04 77 44 43 71



Une permanence mensuelle en mairie est assurée par le major Martinez-Y-Ruiz, rattaché au Commissariat de police de Roanne.

Vous pouvez venir le rencontrer, en tout confidentialité, pour exprimer vos attentes, vos doléances... qu'il pourra faire remonter aux services concernés.

Cette mission s'inscrit dans une dynamique de service public de proximité, d'écoute et de prévention en lien avec la création d'une police municipale courant 2025.

#### Qu'est-ce qu'un Délégué à la Cohésion Police Population?

Les Délégués à la Cohésion Police Population (DCPP) sont des réservistes civils de la Police nationale, chargés de renforcer le lien entre la population, les acteurs de terrain (élus, bailleurs sociaux, administrations, associations...) et les services de Police.

#### Pourquoi venir le rencontrer?

Le DCPP est à votre écoute et tente de vous apporter des réponses si vous rencontrez des problèmes de voisinage, de voie publique, des nuisances sonores et diverses, des incivilités, ou bien si vous êtes à la recherche d'informations...

Il ne peut enregistrer de plainte mais vous oriente et vous accompagne dans une procédure le cas échéant.

## Permanence, avec ou sans rendez-vous, en mairie de 9h à 11h :

- → Mercredi 18 juin
- → Mercredi 16 juillet
- → Mercredi 20 août
- → Vendredi 12 septembre
- → Mercredi 8 octobre

### Pour prendre rendez-vous:

- » dipn42-roanne-dcpp@interieur.gouv.fr
- » 06 73 92 08 05 04 77 44 43 71